

OFFRE DE MISSION EN SERVICE CIVIQUE

Le Centre Communal d'Action Sociale de Rochemaure recherche un ou une jeune en service civique pour

ACCOMPAGNER LES ACTIONS SOLIDAIRES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES DU CCAS

Sa mission sera :

- de participer à la lutte contre la fracture numérique

En favorisant la découverte et l'utilisation des outils numériques par toutes les tranches d'âge de la population et faire découvrir les différents outils numériques (informatique, téléphonie) et usages possibles notamment dans les relations avec les administrations.

En mettant en place et animant des ateliers thématiques (ex utiliser son smartphone, envoyer des dossiers avec un mail...).

En mettant en place avec des organismes ressources des ateliers de prévention dans l'usage des réseaux sociaux et des blogs (informations publiques, privées, e-réputation, etc.).

- d'accompagner à l'autonomie des collégiens et participer à leur réussite en milieu scolaire.

En lien avec la responsable de l'action, le volontaire participe à l'accompagnement des collégiens dans la réalisation de leurs devoirs pour les aider à gagner en autonomie et favoriser leur réussite en milieu scolaire.

- de participer aux projets du CCAS autour du développement du lien entre générations.

En appui à la personne menant actuellement une action sur la transmission de la mémoire des habitants, participer au recueil des témoignages et à la diffusion de cette mémoire.

Participer aux actions menées auprès des personnes âgées fréquentant le foyer des amandiers et en mettre en place de nouvelles.

Modalités :

Contrat du 1^{er} octobre 2021 au 30 Juin 2022.

24 H/semaine. Planning à définir mais présence incontournable les mardis de 17H à 19H et mercredi de 11H30 à 17H.

La rémunération mensuelle est de 580,62€ (dont 473,04€ Etat et 107,58€ CCAS).

Dépôt des candidatures souhaité avant le mercredi 8 septembre en envoyant une lettre de motivation adressée à monsieur le Président à secretariat.general@rochemaure.fr.

Le service civique est un dispositif d'État destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Le Service Civique favorise l'engagement citoyen des jeunes au sein de leur commune, le développement et la valorisation de leurs compétences. C'est un temps pour enrichir ses perspectives d'insertion sociale et professionnelle.